

# L'« être victime »

**Norbert Chatillon**

DANS **IMAGINAIRE & INCONSCIENT** 2005/1 n<sup>o</sup> 15 , PAGES 117 À 134  
ÉDITIONS **L'ESPRIT DU TEMPS**

ISSN 1628-9676

ISBN 2847950575

DOI 10.3917/imin.015.0117

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-imaginaire-et-inconscient-2005-1-page-117?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour L'Esprit du temps.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# L'« être victime »

Norbert Chatillon

---

Dans l'index de la *Correspondance* de Jung : pas une fois le mot « victime<sup>1</sup> ». Seule une lettre de Jung me remonte répétitivement en mémoire<sup>2</sup>. Jung y rapporte l'« acceptation totale » du destin à « l'idée que l'on s'est faite de la destinée ». Il ne reconnaît de validité à une « conception purement causale » que « dans le domaine des processus purement physiques ou anorganiques ». Sa représentation de la vie émerge lorsqu'il affirme que dans la sphère biologique, de même que dans le domaine psychologique, « c'est à la perspective finaliste que revient l'importance majeure ». Pour Jung, la réponse ne prend tout son sens que si elle explique le « pour quoi faire ? », ajoutant : « Aussi n'a-t-on aucun intérêt à s'accrocher aux causes, car on n'y peut rien changer. Il est bien plus judicieux de savoir quoi faire des conséquences, autrement dit quelle position l'on a ou devrait avoir en face d'elles. »

Le sens commun laisse sourdre par l'usage du mot victime quelque chose qui aurait à voir avec une perte, une diminution, une soustraction d'être : son unité, son intégrité, lorsque nous parlons d'une victime d'une infection ou d'un accident, son statut social ou son être à part entière, en comparaison aux autres, lorsque nous parlons d'une victime du chômage au moment d'une perte d'emploi<sup>3</sup>. Il laisse dans l'ambiguïté la source de telles situations, laissant dans l'indéterminé la contribution, passive ou active, du sujet à ce qui lui advient.

Jung n'a de cesse de maintenir l'interrogation au point que nous pouvons penser que *tenir la question*, et la porter à bout d'âme la vie entière, est pour lui plus essentiel que *détenir la réponse* : « Mais alors une question se pose aussitôt : ce qui s'est passé a-t-il un sens ? Une intention occulte du destin, en

d'autres termes une volonté divine, a-t-elle joué ou n'y avait-il là qu'un « hasard » mauvais ?<sup>4</sup>»

Cette question du sens est évidemment centrale pour Jung, elle est consubstantielle de sa quête et opère la conjonction de sa vie et de son œuvre. Dans le contexte de cette lettre, la manière dont il la pose ne saurait être simplement survolée. Des deux phrases qui se succèdent, l'ordre des énoncés indique en quoi la position de Jung est d'abord une position psychologique avant d'être une position ontologique ou philosophique. Elle est une position active, dynamique, elle interpelle le sujet sur ce qu'il peut faire de lui-même, non à partir d'une essence, mais bien à partir de son existence, dirions-nous en termes sartriens. Le « savoir quoi faire des conséquences » ouvre au questionnement sur le possible ou l'improbable du sens, et sur le sens de ce qui s'est passé. Le sujet ne tourne pas le dos à son histoire, le présent est toujours en charnière, comme entre deux mondes<sup>5</sup>, et la fonction qui gagne alors à être activée est la fonction *intuition*<sup>6</sup>. Il s'agit très clairement de celle que Jung caractérise ainsi : « une quatrième fonction qui *indique* d'où cela vient et où cela va. » C'est cette fonction qui est requise, parfois même réquisitionnée, par l'« être victime ». Le vécu de victime, distinct de l'« être victime » dont nous entreprenons à travers Jung la quête du sens et du statut, se caractérise par une mise en déséquilibre, en porte-à-faux, en vulnérabilité, de la puissance régulatrice des fonctions : la sensation y envahit le champ de conscience et la pensée ne peut guère prendre appui sur la force d'évaluation du sentiment pour échapper à l'excès, au débordement ou à l'effondrement. D'une certaine façon, le vécu de victime paralyse l'accès au sens de l'« être victime », ce que Freud a extrêmement bien introduit par son approche du traumatisme.

### Petit détour par la théorie freudienne du traumatisme

L'importance conceptuelle de Freud sur le traumatisme<sup>7</sup> est incontournable pour qui veut appréhender la position de Jung. Comme beaucoup de pionniers qui construisent leur appareil théorique de la psyché en donnant préséance au vraisemblable sur la preuve du vrai dont ils font le sacrifice, Freud emprunte aux sciences et techniques validées de son temps les modèles sur lesquels il échafaude ses théorisations. Pour ce qui est du traumatisme, c'est sur le modèle de l'électricité qu'il élabore sa problématique pour la compléter en empruntant à la chimie.

Plusieurs éléments sont à prendre en considération dans cette conception freudienne du traumatisme dans la perspective qui nous touche ici :

– *Événement* de la vie du sujet : le traumatisme est quelque chose qui advient. Il n'est pas produit par le sujet qui n'en est pas l'auteur ; il s'agit bien

de quelque chose qui arrive au sujet. On parlera de victime par rapport à l'effet produit, comme dans d'autres situations on pourrait parler de chance, de grâce ou d'honneur.

– *Intensité* : est plus qu'explicite la référence à l'électricité, à l'ampérage. Ce n'est pas le voltage qui tue, mais l'intensité, c'est-à-dire le rapport entre la différence de potentiel et la résistance du sujet. L'intensité n'existe pas en soi, elle est toujours à rapporter à une capacité de résistance.

– *Incapacité où se trouve le sujet d'y répondre adéquatement* : nous poursuivons la métaphore. Comme l'électrisé, la personne en situation de traumatisme est tétanisée. Ce que nous retiendrons, c'est qu'aucune réponse n'est adéquate.

– *Bouleversement* : il s'agit bien d'une transformation de l'ordre intérieur, soit d'une désorganisation, soit d'une autre organisation inconnue du sujet et qui va structurer son rapport au monde selon des contraintes répétitivement reproduites ou réactivées après coup.

– *Effets pathogènes durables qu'il provoque dans l'organisation psychique* : nous sommes dans une tout autre dimension : des effets de souffrance avec l'affirmation d'un lien de causalité ; dans la durée avec l'affirmation d'une trace qui se poursuit au-delà de l'événement lui-même ; sur un dispositif, le sujet qui est *et* n'est plus lui-même, et la question se pose de sa capacité de se reconnaître dans ce qui lui advient.

Les caractéristiques du traumatisme sont énoncées par Freud *en termes économiques*. Elles reposent sur l'hypothèse de variations – augmentation, diminution, équivalences – d'une énergie quantifiable, circulation et répartition, même si elle n'est pas actuellement mesurable. Elles consistent en un *afflux d'excitations* : il s'agit bien d'une catastrophe, d'un débordement, comme une montée trop rapide des eaux, indépendante de la pureté de l'eau elle-même. Il ne s'agit donc pas de la qualité de l'excitation, il ne s'agit pas de se préoccuper s'il s'agit de plaisir ou de douleur, c'est l'afflux qui caractérise le traumatisme.

## Conséquences dans une perspective en référence à Jung

Trois conséquences pour l'approche de l'« être victime » :

– ce n'est pas la souffrance physique ou psychique qui permet de différencier qui est victime de qui ne l'est pas, mais bien plutôt la dépendance d'un processus, que celui-ci produise comme effet de la douleur ou du plaisir. L'impact sur la représentation psychologique de l'« être victime », au regard d'une vision morale des conduites des personnes, peut déboucher sur des assertions susceptibles de choquer, et de traumatiser à leur tour qui ne serait pas en état ou disposition de les recevoir : Saddam Hussein, Georges W. Bush

ou Oussama Ben Laden pourraient chacun, sous un certain regard, être considéré comme une victime. Pire, en ne paraissant dépendre que de son libre-arbitre conscient, le tortionnaire pourrait, d'un point de vue psychologique, être considéré comme plus gravement victime que celui qu'il soumet à ses conduites et qu'il met dans l'impouvoir de réagir<sup>8</sup>.

– pour qui travaille avec les victimes sur l'après-traumatisme, il ne s'agira pas de réparer la douleur par du baume au cœur, de tenter de substituer du plaisir à la souffrance, mais de tenter de contrer les tentations de répétition de l'afflux venues autant des provocations externes que de mobilisations énergétiques internes.

– dans la mesure où c'est le processus d'afflux qui est *excessif*, et non les excitations, l'évaluation du caractère *excessif* de l'afflux n'est pas à rapporter à la source du traumatisme, à ses causes ou à ses conditions externes. Elle prend pour étalon de mesure le *sujet* lui-même. Cette indication précieuse interdit toute généralisation et toute hiérarchisation des traumatismes, même si des corrélations peuvent être valablement faites entre des types de facteurs déclenchants, des spécificités culturelles, pour mieux cerner les risques et développer des actions de prévention.

Que pourrait signifier, au regard des conceptions présentées, « être victime » ?

Il nous faut d'emblée signifier la fonction de « être » : l'être est un lien, il est en linguistique une *copule*<sup>9</sup>, « ce qui lie le sujet à l'attribut ». « Être victime », c'est donc être en lien. En nous plaçant dans cette perspective, nous observons que les conceptions de Freud et de Jung ont tout à gagner à être confrontées. Si nous acceptons l'hypothèse du traumatisme comme signe d'une position victimaire possible, nous n'énonçons pas l'équivalence symbolique entre la position de victime et le vécu traumatique.

Notre expérience psychanalytique nous témoigne bien au contraire que la confrontation au vécu conscient du traumatisme ouvre des voies et espaces à la liquidation ou à l'élaboration, et que l'apparente absence de ressenti traumatique face à des événements dramatiques peut indiquer un clivage dont les effets psychiques et organiques pourront s'avérer dévastateurs.

Le mode sous lequel me fut un jour énoncée une demande de début de travail analytique était le constat par le sujet d'une absence totale d'émotion et de ressenti par rapport à un événement dont sa réflexion consciente lui donnait à penser qu'il aurait dû en être choqué. Le traumatisme peut quelquefois assurer la fonction du roseau, alors que l'incapacité d'y accéder place le sujet en position de chêne. Ce n'est pas d'autre chose dont parle Jung lorsqu'il considère comme plus judicieux de « savoir quoi faire des conséquences ». Le traumatisme, plus que l'événement, constitue une nouvelle base, une véritable nouvelle donne à partir de laquelle le sujet doit se situer et œuvrer.

Le drame, et c'est bien celui de Job, est de s'en prendre à l'événement, voire à son auteur ou à son origine, au lieu de repartir de l'endroit de soi où cela a produit de l'effet. Rapporté à l'histoire récente, ce drame psychologique a été restitué de façon criante par le film *Music Box*<sup>10</sup>: une avocate américaine prend la défense de son père, immigré d'origine hongroise, accusé de crimes contre l'humanité en collaborant aux atrocités nazies lors de l'occupation de Budapest. Le traumatisme pour elle et ses enfants sera plus dans la découverte intime de l'autre face de leur père et grand-père lors du dévoilement, au sortir d'une boîte à musique, des preuves irréfutables de sa barbarie, que dans la description factuelle des actes les plus insoutenables. Le rideau de fer imposé par l'empire soviétique a permis pendant des décennies à des personnes de se réinventer une histoire, allant de l'innocence repliée sur un statut de victime à l'invention d'un héroïsme conforme aux valeurs affirmées des vainqueurs. Plus d'un tiers de ma clientèle, dans les années qui suivirent la chute du Mur de Berlin, fut constitué de personnes, âgées alors de vingt-cinq à trente-cinq ans, en proie à l'interrogation et au doute sur les versions jusqu'alors officielles du passé de leurs parents lors des épisodes les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale et des années d'immédiat après-guerre.

En empruntant au modèle de l'électricité, Freud avait fait du traumatisme<sup>11</sup> une singularité à chaque fois subjective, et sa conception éclaire de façon percutante la réflexion de Jung. Nous avons pointé précédemment que ce qui caractérise le traumatisme, c'est l'incapacité où se trouve le sujet de donner une réponse adéquate à la situation. Jung est au cœur du drame lorsqu'il écrit : « Il est bien plus judicieux de savoir quoi faire des conséquences, autrement dit quelle position on a ou devrait avoir en face d'elles. »

### « Savoir quoi faire des conséquences »

Ce « savoir quoi faire » des conséquences, constitue précisément ce qui est menacé, suspendu, altéré et parfois détruit, en situation de traumatisme. « Être victime », c'est justement ne plus être sujet ou découvrir, à l'insu de mon plein gré, que je n'ai jamais pu ou su être en position de sujet. Jung a mille fois raison de dire « Il est bien plus judicieux de... », mais l'« être victime » est rarement en état de se placer en position judicieuse. La ligne de démarcation se situerait justement à cet endroit pointé par Jung : si je peux encore *tenir la question*, si je peux *savoir quoi faire*<sup>12</sup>, et situer quelle position j'ai ou je dois avoir, je peux effectivement me trouver en position de victime, mais je ne me retrouve pas dans cet « être victime » au sens où le traumatisme empêche toute liquidation ou élaboration. D'une certaine façon, « être victime » est encore *être*. L'authentique position de victime serait celle où il

n'est déjà plus possible d'« être victime », où la violence du traumatisme annule l'être et *fait* victime. C'est bien ce qui se joue au cœur des drames de *harcèlement*.

### « Être victime » dans le harcèlement n'est pas à confondre avec être victime « de » harcèlement<sup>13</sup>

Le harcèlement se distingue de l'agression ponctuelle par le concept de *répétition*, qui est au cœur de l'explication avec l'inconscient. Une personne qui ne s'est pas confrontée à la « dialectique du moi et de l'inconscient » est en butte à des difficultés pour :

- « voir venir » suffisamment tôt une situation de harcèlement et être apte à intervenir de façon pertinente pour la stopper à temps et en prévenir la récurrence.

- « démêler le vrai du faux<sup>14</sup> », et ne pas se laisser entraîner dans des représentations organisées à partir de ses propres zones d'ombre.

- résister à la tentation de ne pas voir, de ne pas vouloir voir, de fuir à grandes enjambées ou syncopes psychiques des situations qui l'interpellent hors de ses pistes reconnues pour l'aspirer dans la mouvance de ses sables intérieurs.

L'organisation psychique interne peut se lire solidairement du point de vue de la *Seconde Topique* de Freud<sup>15</sup>, et de la confrontation à la *psyché collective* telle que Jung la présente dans la *persona* :

- le moi freudien de la *Seconde Topique*, ne cesse d'être harcelé par l'insistance répétée des processus pulsionnels et par les injonctions surmoïques faisant pression sur le sujet. Celui-ci se construit comme il peut, souvent à la « va comme je te pousse », ou plus exactement à la « ça ne va pas comme je suis poussé ». Il se retrouve soit étranglé au point de croire que cette position étriquée et coincée est la seule à laquelle il a droit, soit embrouillé dans un double lien. Dans les deux positions, la souffrance interne de ne pouvoir décider face aux coups de boutoirs répétés de ferveurs intérieures contradictoires prend le pas sur la capacité de se dégager du piège.

- la *persona* présentée par Jung<sup>16</sup> apparaît comme assurant une *double vertu défensive*. D'une part, si l'évolution du sujet ne lui offre pas la possibilité énergétique d'être suffisamment structurant pour assimiler et comprendre ce qui lui advient de la psyché collective, la *persona* va cuirasser provisoirement le Moi, et empêcher une trop forte prise de risque, pour que ce ne soit pas l'ouverture au *Soi* qui advienne, mais bien le basculement dans la *psychose*. D'autre part, et selon le principe traditionnellement admis de l'adaptation du vivant au milieu, la *persona*, va substituer au déficit d'« adaptation au monde intérieur<sup>17</sup> » une adaptabilité aux impératifs du

monde extérieur. En ce sens, la *persona* se différencie nettement du *Surmoi* de la *Seconde Topique* de Freud qui constitue une incorporation psychique du collectif socialisé, alors que la *persona* décrite par Jung constitue une adaptation « par provision » à ce collectif par inadaptation provisoire (et parfois définitive chez certains sujets) aux forces de la psyché collective<sup>18</sup>.

Ces deux approches de Freud et de Jung de l'organisation psychique éclairent génériquement la problématique de l'«être victime» : la manière dont le groupe social s'empare aujourd'hui de la question de l'atteinte à l'intégrité mentale de la personne oblige à repenser l'«être victime» en accueillant, jusque dans les dispositifs sociaux de prévention et judiciaires de sanction, l'approche par la conséquence autant que par l'intention. Dans les situations de harcèlement se rencontrent deux harcèlements intérieurs impuissants à déjouer ce qui, sur le théâtre de la contrainte sociale, le lieu de travail, se joue du théâtre des contraintes intérieures :

- Le harceleur projette sur la scène du travail sa tragédie intérieure, au sens le plus classique du théâtre, avec sa règle des trois unités : *unité de lieu* (l'espace travail), *unité de temps* (la continuité), *unité d'action* (la répétition).

- Le harcelé entre dans l'arène, aspiré de l'intérieur de lui-même dans une infernale spirale dont il ne peut s'extraire. C'est la quatrième unité, celle qui est au cœur de la tragédie, et que Gaston Bachelard<sup>19</sup> a nommé *unité de complexe*.

L'énergie investie dans la situation de harcèlement est portée à la fois par une origine causale et un but, une finalité. *Une situation de harcèlement constitue une forme de passage à l'acte dont le but est d'empêcher l'élaboration du souvenir, la réactivation du traumatisme*. Comme tout passage à l'acte, il atteint très précisément la position qu'il veut fuir. Il constitue l'émergence du déni de la mémoire, exactement comme une somatisation. Faute de pouvoir élaborer dans une explication « à la loyale » avec son inconscient, le sujet fuit cette explication pour mieux la retrouver au détour d'un symptôme ou d'une situation dans une confrontation qui cette fois ne pourra guère être économisée.

À l'opposé de la psychanalyse, le harcèlement s'interdit de contourner, par la voie du discours, le réel<sup>20</sup>. Le harcèlement, réel du discours interdit, fait manifestement appel à des *mots*. Les mots ne sont pas nécessairement du discours. Les mots du harcèlement sont des mots déliés de tout discours, ils œuvrent comme des complexes autonomes et frappent, d'inconscient à inconscient, sans aucune médiatisation, sans élaboration.

Les mots du harcèlement sont des émergences dont la répétition constitue une violence et un appel au secours, émergences d'une mémoire qui ne se reconnaît pas comme mémoire. Cette mémoire déniée est l'endroit d'où la psychanalyse se doit d'interpeller le mode sous lequel une société organise le rapport à la loi. Elle est la charnière instable par essence de la fiabilité<sup>21</sup>

du souvenir et de l'émergence des fantasmes.

« Tant que je gagne, je joue » ironisait le saltimbanque Coluche dans un sketch où il donnait à voir un homme qui continue de façon répétitive à introduire une pièce de monnaie dans un distributeur de boissons en se représentant qu'il a affaire à une machine à sous ! C'est sûrement ce à quoi joue le harceleur. Tant que l'autre entre dans mon jeu, il me reconnaît en tant que je le nie. C'est cela l'*abjection*. N'être reconnu comme sujet que par l'objet que je nie à la fois comme sujet et comme objet.

Le harcèlement substitue à l'infiabilité du souvenir la fiabilité de la répétition. Ce qui intéresse le harceleur, ce n'est évidemment pas l'autre comme autre puisque sa conduite en vise la négation, c'est l'assurance que lui procure la pérennité de son désespérant manège. En saturant son propre champ de conscience par le processus qui l'habite, le harceleur repousse à la fois le souvenir et le fantasme : l'opération concrète de harcèlement présente cette double caractéristique de faire obstacle à la mémoire vive du sujet et d'expulser ou déplacer le fantasme<sup>22</sup> de l'objet vers le processus par la concrétude répétitive de son intervention, croyant ainsi l'éviter ou le contourner<sup>23</sup>.

Le processus de « répétition » est souvent pensé dans un étalement dans le temps, dans une infinie reprise diachronique, en une représentation cyclique de l'action décrite. Il advient aussi que le harcèlement s'insinue dans une situation unique, ponctuelle, et rassemble ou ramasse sur une durée objectivement courte l'intensité répétitive d'un processus qui aurait bien pu s'étaler sur une durée plus longue.

Il était une fois, dans la queue formée par des élèves pour prendre leur repas au self du collège, un adolescent qui avait conservé sa casquette, vissée sur sa tête, alors qu'il attendait son tour, plateau en main, avec ses camarades. Une jeune enseignante, qui n'était pas son professeur, l'interpella, puis, dans la répétition, l'invectiva, le mettant en demeure de retirer son couvre-chef. L'adolescent resta silencieux, sans réaction ni physique ni verbale. Cette apparente inertie excita vraisemblablement la jeune femme et généra chez elle une insistance répétée pour qu'il retire sa casquette. L'adolescent continua de rester muet, ses camarades aussi, comme pétrifiés. L'insistance professorale redoubla, comme si le port de la casquette et son silence dénué de réaction constituaient une provocation. Lorsqu'on me conta cette histoire, je fus particulièrement troublé par deux choses : le silence des autres, des témoins, les camarades du jeune homme, les agents de service du collège, les collègues de la jeune enseignante aussi ; et l'inadéquation de la remarque en ce lieu où justement le personnel de service porte une coiffe destinée à éviter « les cheveux dans la soupe ». Le silence continua. Et soudain, la violence ! L'adolescent, en une poignée de secondes, explosa, et massacra la jeune professeur, sans articuler un mot, devant des témoins aussi impuis-

sants à intervenir qu'ils l'avaient été à parler quelques instants plus tôt. La jeune enseignante fut hospitalisée, perdit l'enfant dont elle était enceinte, et l'adolescent, bien sûr, fut exclu du collège. Il portait en permanence sa casquette pour masquer les traces sur son crâne d'une récente intervention chirurgicale au cerveau et n'avait rien voulu, ni sans doute pu en dire. Ses camarades, les agents, les autres témoins, personne non plus, n'avait su, n'avait voulu, n'avait pu glisser de la parole pour prévenir la violence.

L'énigme est là tout entière, et cette histoire rassemble, dans l'intensité dramatique et synchronique d'une poignée de secondes ce qui s'étale et se dilue dans le temps pour les situations de harcèlement. Hemingway<sup>24</sup> revendiquait trois instances pour faire une corrida : le combat de l'homme et du taureau sur le cœur de l'arène, le public, et... le soleil ! Le harcèlement exige lui aussi trois instances : le combat des inconscients sur le lieu du travail, les témoins... et l'ombre collective !

### **Par l'émergence même de certains concepts, une nouvelle parole et mémoire de l'expérience se fait jour : comment réorganise-t-elle la représentation de la « victime » ?**

La psychanalyse nous apprend combien l'actuel réactive la mémoire. Elle nous enseigne aussi combien la mémoire structure et organise l'émergence de l'actuel. Un seul mot ouvre l'espace à la parole et au refoulement, à la scotomisation et à la représentation : *harcèlement*. Il autorise objectivement le sujet à ranger sous une seule catégorie un ensemble hétérogène<sup>25</sup> d'émergences, très souvent indifférenciées : souvenirs, fantasmes, événements « actuels ». La force du concept : donner une préséance au processus. Sa faiblesse : laisser dans l'indéterminé les tenants et aboutissants de ce processus. « Toute lumière projette quelque part des ombres », rappelait Bachelard en reprenant Pasteur.

Le concept de *harcèlement* s'inscrit dans le droit-fil de cette évaluation :

- lumière qui nomme ce qui est, qui met un mot générique sur une sensation interne jusque-là innommée, innommable avec précision par le sujet, et articule cette sensation à un balbutiement d'évaluation, raccrochant à une amorce de sentiment, de recherche d'estime de soi, la reconnaissance par le sujet de ce qui est bien ou mal pour lui.

- par l'émergence de la lumière, il crée un espace pour l'émergence de l'ombre. Or le *harcèlement* est un concept requis par le sujet pour n'accueillir que la face claire, lumineuse et rayonnante ou blessée de lui-même, et il consacre beaucoup de son énergie à refuser ou récuser la face non éclairée de soi qui ne peut pas ne pas émerger « en même temps ».

- Le mot *harcèlement* est alors mobilisé par le sujet pour désigner ce

qui lui arrive, ce qui lui advient (*Geschehen*) et que, de l'intérieur même du processus d'émergence, il délègue de la part qui est la sienne pour la laisser soigneusement à l'écart, à partir d'une mémoire à la fois active et refoulée qui prend en charge l'organisation de la représentation. Le concept de *harcèlement* est alors plus utilisé pour se protéger que pour se défendre, pour se justifier de sa situation que pour s'expliquer sur sa position.

– L'appel au vocable *harcèlement* (« mobbing ») réorganise les représentations que le sujet se fait de son vécu à travers les quatre fonctions que présente Jung.

– Le mot vient nommer l'existence d'un processus sans pour autant le décrire<sup>26</sup>. La *sensation* répétée de harcèlement se projette sur ce concept et permet au sujet de laisser émerger un vécu, de lui assigner un mot, de le parler, sans nécessité de rapporter à lui-même ce qui advient.

– Le mot permet au sujet de se représenter sa capacité de commencer son petit bout de chemin de mise à « suffisamment bonne distance » de ce qui advient, par la seule vertu de l'énonciation. En pointant par ce mot l'existence d'un processus psychique interne, le sujet pose la nomination comme mode de sortie de son mutisme. Dans le même mouvement, en attribuant à un processus externe la totalité de la charge du processus, il s'engage, selon une modalité défensive, à masquer avec ses propres mots l'urgente nécessité de son interrogation interne. Sa fonction *pensée* est réquisitionnée pour passer, sans recours à la fonction *sentiment*, de la *sensation* à l'objectivation externe.

– Ce qui advient permet au sujet de situer, souvent à juste titre, la violence perverse du côté de celui qu'il accuse de harcèlement. La perversité de cette violence autorise le sujet de se dispenser de l'interrogation sur sa part d'ombre dans le processus. Pire : la violence de l'autre lui sert de moyen pour ne pas identifier sa propre violence, change la donne en matière d'évaluation, et de positionnement de la fonction *sentiment*. À la différence d'une approche victimologique, il ne s'agit pas de dire que la victime entre en complicité avec son bourreau, mais au contraire d'énoncer l'hypothèse fortement différenciée que *le harcelé entretient inconsciemment la répétition en faisant du seul processus de harcèlement le complice-écran lui permettant de se dispenser de se confronter à sa propre violence*. Lui aussi, tant que ça marche, il joue ! Il n'est en aucune façon le complice du harceleur, mais de son processus intra-psychique, ce qui est radicalement différent.

– La répétition exerce une fixation cyclique, bloque la fonction *intuition* et empêche le sujet de situer ce qui lui advient dans son historicité de sujet : il ne peut situer ni d'où cela vient ni où cela va. Il ne sait quoi faire des conséquences, autrement dit quelle position il a ou devrait avoir en face d'elles<sup>27</sup>. Le sujet est comme « scotché » : se prendre les pattes dans du papier gluant lui permet d'éviter de recourir à sa mémoire de son histoire. La répétition

« bétabloque » la mémoire à la façon dont un moteur continuerait de tourner en position de débrayage : ni accélération possible, ni ralentissement. L'inertie comme figure externe de l'inhibition !

### La référence au « harcèlement moral » comme nouvelle modalité de l'« être victime » ?

Les psychanalystes sont, « de fait », interpellés par les visiteurs qui introduisent dans leur discours ce syntagme récent : *harcèlement moral*. Le sens *prêté* par eux à cette notion est souvent subjectif, singulier, *signifiant* à l'intérieur même de la cure. Il rassemble sous un même vocable l'énoncé de la plainte et la désignation de son objet. Il permet au sujet d'escamoter sa position de sujet qui affirmerait « être victime » : cette parole-là n'a même plus nécessité d'être énoncée, prononcée. Une expression toute faite, précoite et surtout prédigérée, prête-à-ne-pas-sentir comme prête-à-ne-pas-penser, permet de passer de la souffrance aussitôt éludée à la prétention à l'objectivité, sans s'exposer comme sujet. Surtout, nous sommes au cœur de la problématique de la névrose : *la répétition*. Nous avons à aider l'autre à « démêler » ce qu'il y rejoue et *répète* de sa propre histoire, et à identifier la pertinence d'une telle *référence*. Nous avons à l'aider à différencier, tant dans la référence au « harcèlement moral » que dans la manière dont il en joue dans le transfert, ce qui se vit de la *provocation*.

Nous devons clarifier nos interrogations, selon que nous sommes :

- en position d'écoute d'une personne qui se plaint de harcèlement, en fonction de la façon dont la plainte est ou non « entendue ».
- en position d'écoute d'une personne qui se dit « victime » d'une plainte.
- en position de repérage, à travers le discours, d'une pratique de harcèlement dont la personne n'a absolument aucune conscience (qu'il s'agisse d'une position de victime ou d'une position harcelante).

Le travail du psychanalyste impose de ne pas prendre parti sur le fait d'« être victime », et de ce point de vue-là, aucun concept, jungien ou freudien, n'a pour finalité de démêler le vrai du faux. *Tenir la question* consisterait plutôt à nous demander :

- quels concepts « jungiens » ou non, sont, dans leur mise en œuvre, en mesure de nous aider à *aider* notre visiteur à démêler le vrai du faux.
- en quoi nous sommes concernés, dans l'espace du transfert, par la manifestation de la « vérité », puisque « rester analyste » exige de n'œuvrer qu'à partir de la « représentation » et de la libre association.
- quelles articulations la position psychanalytique incite à faire entre « harcèlement sexuel » et « harcèlement moral ». La position psychanalytique doit, en effet, prendre en considération la dominance du conscient collectif

et ce qu'elle induit pour interroger la place de cette représentation véhiculée et non nécessairement intégrée par le sujet. Elle a aussi pour rôle d'interroger cette articulation, *du point de vue du sujet*, et notamment de se demander si dans une conception freudienne de la *libido* le harcèlement moral ne constituerait pas une forme déplacée, voire sublimée, du harcèlement sexuel. De la même façon, selon la conception jungienne de la *libido*, ces deux formes de harcèlement peuvent correspondre à deux niveaux hétérogènes des processus psychiques à l'œuvre dans la *répétition*.

– si certaines formes de *harcèlement sexuel* ne constituent pas à leur tour un *déplacement pervers du harcèlement moral* qui ne s'oserait pas comme tel et se dissimulerait derrière les apparences les plus stéréotypées du conscient collectif dominant dans un milieu donné.

Il convient, en conséquence, ne pas nous laisser piéger, dans notre clinique, par les différences apparentes d'étiquetage des *formes variées de harcèlement*, et de nous fixer comme règles de travailler à partir de la répétition, c'est-à-dire du processus, de ne pas catégoriser trop tôt le harcèlement dans l'un ou l'autre champ, et de considérer que l'apparence morale ou sexuelle du harcèlement est un plein qui porte en creux, ou en délié, l'autre forme restée dans l'ombre.

### La question des conséquences : de l'individuel au collectif

La référence au harcèlement, comme forme civilisée de la barbarie, nous a permis d'approcher et de toucher la complexité de l'« être victime ». Elle laisse toutefois entière la question du « savoir quoi faire des conséquences, autrement dit : quelle position l'on a ou devrait avoir en face d'elles. »

Nous avons pointé en quoi la conception freudienne du traumatisme aide concrètement au repérage des conséquences. Sitôt la question posée, Jung aborde « aussitôt » celle du *sens*. Étrangement, nous serions presque tentés de reconnaître que la manière freudienne d'en traiter serait presque plus jungienne que celle de Jung dans la lettre évoquée. Comme nous ne pouvons nous fonder, dans l'approche freudienne, sur des caractéristiques générales pour ce qui est de l'approche curative après traumatisme, trois critères sont retenus : *la tolérance du sujet à l'afflux d'excitations, sa capacité de maîtriser ses excitations et sa capacité de les élaborer psychiquement*. Et nous observons que le travail sur ces critères aide à la reprise de la question posée par Jung, y compris celle du *sens*. Comment identifier le traumatisme, c'est-à-dire la tolérance du sujet à l'afflux d'excitations ? Sur quels indicateurs se fonder, en-dehors de la présomption ou la manifestation concrète liée à la connaissance de faits extérieurs à la personne ? Comment éviter une surdramatisation, c'est-à-dire la perturbation ou la culpabilité en l'absence de

manifestation traumatique, absence qui ne signifie nullement qu'il n'y a pas eu traumatisme ? Pour ce qui touche la capacité du sujet à maîtriser ses excitations, nous nous devons d'être attentifs au sens que nous donnerons à cette assertion. C'est le terme capacité qui est ici essentiel, beaucoup plus que celui de maîtrise. Le traumatisme peut être d'autant plus puissant, et difficile à repérer, que le sujet s'est construit cette capacité qui peut œuvrer comme une vraie carapace psychique défensive : il en est ainsi des personnalités discordantes<sup>28</sup>. Enfin, pour ce qui concerne sa capacité de les élaborer psychiquement, nous savons que l'élaboration psychique, dans la théorie psychanalytique, est un travail qui « consiste à intégrer les excitations dans le psychisme et à établir entre elles des connexions associatives »<sup>29</sup>. Et nous n'ignorons pas que l'histoire du sujet, y compris ses précédents traumatismes, avec ses bouleversements, modifie substantiellement cette capacité d'élaboration psychique des excitations.

La conception du traumatisme va évoluer dans l'œuvre de Freud. Dans une première conception, Freud met l'accent sur le rapport que le sujet a avec l'afflux d'excitations déclenché par l'événement extérieur. Plus tard, il introduira une sorte de symétrie énergétique entre le danger externe et le danger interne, ce qui présente un intérêt majeur pour qui, à la lecture attentive de Jung, considère la fonction adaptatrice et protectrice de la *persona* contre des dangers internes, même si pour Jung il s'agit de dangers provenant de la psyché collective, alors que Freud les rapporte avec insistance à la seule histoire du sujet. À cette différence près de l'approche causale – à laquelle Jung propose de ne pas donner la préséance en psychologie – la définition que Freud donne du traumatisme ne présente aucun antagonisme, quant au processus psychique proprement dit, avec l'approche psychologique de Jung.

La question fondamentale est celle de l'intervention, de la relation d'aide, lorsque les moyens normaux et habituels échouent, c'est-à-dire lorsque le rapport entre l'événement et la capacité de résistance du sujet menace de se déséquilibrer durablement, et de *fabriquer* une victime, en déficit d'*être*. Il convient sur ce point d'être attentif à ce que pourrait être une perversion de la référence à Jung qui consisterait à *fabriquer du sens pour pallier du déficit d'être*, et à substituer artificiellement du plein à l'emplacement du délié : les sectes s'engouffrent dans cette position de faiblesse pour abuser du sujet et l'inciter à plus de faiblesse au lieu de l'aider à se reconstruire par lui-même. D'où la question que Jung incite et invite à se poser « aussitôt » : « ce qui s'est passé a-t-il un sens ? »

Ce qu'interroge la perspective éthique, c'est le risque que peut faire courir, pour l'identité singulière du sujet, une liquidation qui ne déboucherait pas, même à terme, sur un travail d'élaboration. Elle pourrait même, pour la bonne conscience de la volonté toute puissante de faire échec au traumatisme, produire comme effet un mécanisme défensif, en apparence hautement

réussi, de répétition secondaire de la liquidation. Le principe de plaisir viendrait fusionner avec le principe de réalité selon un principe de constance du moindre déplaisir. C'est donc bien dans l'urgence, et pour tenter de prévenir des décompensations dont nous ignorons les chances de pouvoir les traiter valablement, que nous sommes parfois fondés à rechercher des modalités pratiques de traitement des traumatismes. La légitimité de telles approches est plus empirique que théorique ou éthique, ce qui ne préjuge ni de leur pertinence ni de leur efficacité. Elle laisse comme suspendue la question du *sens* si fortement posée par Jung. La tentation actuelle de tout résoudre dans l'urgence et de faire de moins en moins confiance au temps intérieur, comme mode subjectif de transformation de son « être victime », vient *fabriquer* des victimes, en substituant au chemin intérieur de vie un modèle normé de réponse au traumatisme.

Il y a à proposer du « liant ». Non des liens, cela c'est le sujet qui les génère, mais du « liant », matière à faire que les excitations se tiennent en un ensemble, qu'elles fonctionnent en un réseau d'autorégulation, et non qu'elles se mettent à œuvrer et proliférer de façon autonome, à la façon d'un cancer de l'âme. Il s'agit d'organiser un liant entre la problématique de la compréhension et celle de l'approbation. De permettre une mise en connexion de l'incohérent, du contradictoire, de l'irrecevable, et de reconnaître au symptôme une qualité de santé. Dans certaines circonstances, c'est l'absence de traumatisme repérable qui doit donner lieu à forte inquiétude, et qui réouvre à la question du sens de l'« être victime » : soit de l'« être » qui s'ignore « victime », soit d'être qui s'abstient de son statut d'« être » en se réfugiant dans une position de « victime »<sup>30</sup>.

## Le livre de Job : une réponse à Jung ?

De quoi Job est-il victime ? De son absence de questionnement, de sa fragilité devant l'incertain. Job est l'opposé du Socrate de l'*Apologie* élaborée par Platon. Lorsque l'Oracle de Delphes énonce qu'il n'est pas d'homme au monde plus sage que Socrate, celui-ci mène l'enquête, non pour inventorier en lui toutes les bonnes raisons d'être conforme à l'affirmation, mais pour comprendre pourquoi ceux qui sont réputés les plus sages dans leur art ont cette réputation. Il interroge ainsi le cordonnier, le professeur, le musicien<sup>31</sup>. Par trois fois, exactement comme les trois amis qui se présentent à Job pour l'informer de ses infortunes, Socrate observe la même conduite : chacun se justifie par une infinité d'arguments de sa réputation d'être le plus sage dans son art. Aucun questionnement, aucune interrogation sur soi, trois déroulés de certitudes. La justification de la parole de l'Oracle n'est contenue dans aucun discours, elle procède d'une conduite : Socrate est le

seul qui, au lieu de se justifier d'être le plus sage, cherche les raisons pour lesquelles aucun autre ne fut désigné plutôt que lui. *Socrate n'a pas peur de tenir la question, il n'est pas fragile devant l'incertain.*

« Satan répondit à l'Éternel : Est-ce d'une manière désintéressée que Job craint Dieu ? Ne l'as-Tu pas protégé, lui, sa maison, et tout ce qui est à lui ? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et ses troupeaux couvrent le pays. Mais étends Ta main, touche à tout ce qui lui appartient, et je suis sûr qu'il Te maudit en face. L'Éternel dit à Satan : Voici, tout ce qui lui appartient, je te le livre ; seulement ne porte pas la main sur lui.<sup>32</sup> »

Norbert CHATILLON  
*Président du Groupe d'études C. G. Jung*  
*Psychanalyste didacticien de la Société Française*  
*de Psychologie Analytique*  
 9 rue Campagne-Première  
 75014 Paris

---

**Norbert Chatillon** – *L'« Être victime »*

**Résumé :** A partir d'une lettre de Jung et de la conception freudienne du traumatisme, l'auteur met en résonance les approches de Freud et de Jung, sur la question de l'« être victime », qu'il différencie du « vécu de victime ». Il propose des axes de vigilance pour l'écoute et la conduite de l'accompagnement dans les situations traumatisantes, notamment face aux problématiques de harcèlement.

**Mots-clés :** Excitation – Harcèlement moral – Harcèlement sexuel – Répétition – Sens – Sujet – Traumatisme – Vécu.

**Norbert Chatillon** – *The « Being victim »*

**Summary :** Using a letter from Jung and the Freudian concept of trauma, the author analyzes Freud's and Jung's approaches to the problem of « being victim », which he distinguishes from the « passed victim ». He offers some cautionary axes when listening and accompanying traumatizing situations, mainly in harassment problems.

**Key-words** : Excitation – Moral harassment – Sexual harassment – Repetition – Meaning – Subject – Trauma – Lived (passed) experience.

## Notes

1. Cela ne permet pas d'affirmer que Jung ne l'emploie jamais, mais signifie qu'il n'est pas ressorti de façon significative et signifiante pour en justifier l'indexation.

2. Lettre du 28 juin 1956 (Jung a 81 ans) adressée en Suisse à une destinataire non nommée. *Correspondance* 1955-1957, p. 137-138, Éditions Albin Michel, 1995.

3. Je ne peux résister à la tentation de jouer intérieurement et superficiellement avec les mots – tout en gardant en séance pudiquement le silence – lorsqu'un visiteur me parle de son « job » : quelle réponse lui donner ?

4. *Correspondance* 1955-1957, p. 137, Éditions Albin Michel, 1995.

5. Phénomène remarquablement théâtralisé par le dramaturge Éric-Émmanuel Schmitt dans *Hôtel des Deux Mondes*, où des « victimes » d'accidents de la vie ou de complications de santé observent le monde depuis cette incommunicable position qu'est le coma.

6. « Il y a quatre aspects psychologiques de l'orientation psychique au-delà desquelles il n'est plus rien de fondamental à exprimer. Il nous faut, pour nous orienter, avoir une fonction qui constate que quelque chose est, une deuxième qui établit ce que c'est, une troisième qui dit si cela nous convient ou non, si l'on veut l'accepter ou non, et une quatrième fonction qui indique d'où cela vient et où cela va. Cela fait, il n'y a plus rien à dire ». C. G. Jung, *Le problème du quatrième*, in *Les sept sermons aux morts et autres textes*, Éditions de l'Herne.

7. Le très réputé *Vocabulaire de la psychanalyse* de J. Laplanche et J.-B. Pontalis, (P.U.F.) consacre un article de cinq pages à TRAUMA ou TRAUMATISME (PSYCHIQUE) : « Événement de la vie du sujet qui se définit par son intensité, l'incapacité où se trouve le sujet d'y répondre adéquatement, le bouleversement et les effets pathogènes durables qu'il provoque dans l'organisation psychique. En termes économiques, le traumatisme se caractérise par un afflux d'excitations qui est excessif, relativement à la tolérance du sujet et à sa capacité de maîtriser et d'élaborer psychiquement ses excitations. »

8. Situation psychologique de réactivation du traumatisme présentée par Liliana Cavani en 1973 dans *Portier de nuit*, film où Lucia, interprétée par Charlotte Rampling renoue en 1957 avec Max, ancien officier SS qui entretenait dans un camp de concentration une passion sadomasochiste avec une de ses prisonnières.

9. Petit Robert, *copule*, p. 390, édition 1989.

10. Film de Costa Gavras, USA, 1989.

11. Le traumatisme (intensité) est la résultante d'une équation entre l'événement déclencheur (voltage, différence de potentiel empruntant la conductibilité du sujet) et la capacité de résistance du sujet (la résistance du conducteur étant elle-même à rapporter au coefficient de résistivité, à la longueur du fil conducteur et à la section du câble).

12. Les professionnels de la prévention différencient bien à cet endroit situation d'urgence et situation de crise : la première est caractérisée par la possibilité de mobiliser les moyens prévus face à l'événement, la seconde témoigne de l'impuissance à mobiliser, ou du caractère inadapté, des ressources à agir sur la situation.

13. Les passages qui suivent, consacrés au harcèlement, reprennent dans ses grandes lignes certains moments de ma communication faite le 30 août 2004 à Barcelone au Congrès de l'*Association Internationale de Psychologie Analytique*, association constituée par les sociétés de psychanalyse et de psychologie analytique en référence à Carl Gustav Jung.

14. Cette expression, « démêler le vrai du faux », vient en sous-titre de l'ouvrage *Malaise dans le travail, Harcèlement moral : démêler le vrai du faux* que Marie-France Hirigoyen a

consacré en 2001 à tenter de nuancer l'impact médiatique de son précédent ouvrage publié en 1998, également chez Syros, sous le titre *Le harcèlement moral, la violence perverse au quotidien*.

15. dont la présentation la plus accessible est sans nul doute celle de Freud lui-même dans *Abrégé de Psychanalyse*.

16. Jung C. G., *Dialectique du Moi et de l'inconscient*, traduit de l'allemand, préfacé et annoté par le docteur Roland Cahen, Éditions Gallimard, 1964, Édition revue et corrigée en 1973 pour la collection « idées Gallimard », reprise avec une autre pagination en Folio essais, 1994. Pour l'édition allemande : *Gesammelte Werke, 7, Die Beziehungen zwischen dem Ich und dem Unbewussten* p. 131 à 264.

17. Jung C. G., *Dialectique du Moi et de l'inconscient*, NRF, Folio essais, p. 90.

18. La fonction de la *persona* est une *fonction de leurre*, à ne pas confondre avec le *faux-self* de Winnicott. Elle est un leurre en premier lieu pour le sujet lui-même : elle le trompe sur sa propre capacité à discerner, à différencier, à distinguer, à séparer, l'individuel du collectif. La *persona* constitue une façon qu'a le sujet de se donner *bonne figure*, notre sens commun dirait à juste titre une « contenance », une façon de se tenir avec... Jung ne dit rien d'autre quand il écrit : « elle n'est qu'une formation de compromis entre l'individu et la société, en réponse à la question de savoir sous quel jour le premier doit apparaître au sein de la seconde. » (C. G. Jung, *Dialectique du Moi et de l'inconscient*, NRF folio essai, p. 84.) Les distinctions que Jung opère, d'une part entre l'inconscient personnel et l'inconscient collectif, d'autre part entre l'individualité (« le Soi inconscient, c'est-à-dire à proprement parler l'individualité » p. 85.) et le Moi conscient, l'obligent à introduire, non pas une catégorie de l'expérience, mais un *concept*, un outil pour penser, pour penser ce qui n'existe qu'en tant que leurre, qui n'a de réalité qu'en tant que position du sujet, et justement en tant que position fautive du sujet, qui est surtout à ne pas confondre avec une position de faux sujet : position fautive du sujet, certes, mais qui a cette vertu de le maintenir en vraie position de sujet. La *persona* permet au sujet de tenir, elle lui permet de se tenir comme sujet, de se tenir comme sujet au regard de l'autre dont il attend qu'il lui maintienne sa reconnaissance comme sujet. Se tenir comme sujet, c'est pour Jung autre chose que se maintenir au seul plan du Moi conscient. Nous retrouvons le célèbre « *si vis pacem para bellum* » si cher à Freud dans ses *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort*. Si tu veux la paix intérieure, sois prêt à la guerre avec l'extérieur : la *persona* a cette vertu de permettre au sujet la tenue d'une combativité, le maintien d'une capacité à se battre pour devenir Soi. Se tenir comme sujet, c'est par nécessité se confronter à l'impératif de construire, pour soi, et corollairement, son identité individuelle et sa représentation du collectif. C'est justement éviter d'être victime. S'il y a eu la construction du je par le stade du miroir, nous avons à nous demander si la construction subjective du collectif ne passe pas nécessairement par le stade de la *persona*.

19. « Une nouvelle critique théâtrale devra bien un jour, à côté de la règle des trois unités, instituer une unité nouvelle : l'unité complexe. Les complexes seuls peuvent « centrer » les personnages, eux seuls peuvent « concentrer » les intérêts des spectateurs. On croit souvent s'intéresser à une « situation » qu'on « comprend » intellectuellement sans bien voir qu'on pactise avec un inconscient profond. Et ce n'est pas pour rien qu'au lieu de la notion de sympathie, trop diserte, trop bavarde, trop extériorisée, un psychanalyste comme Sullivan propose la notion d'empathie, plus sourde, plus obscure, plus vraie ! » Gaston Bachelard en page 11 de sa préface au livre de Patrick Mullahy, chargé de cours à l'École de Psychiatrie de Washington, *Œdipe, du mythe au complexe*, Payot, Paris, 1951.

20. Nous prenons appui, en inversant la proposition, sur cette réponse faite par le psychanalyste français Jean Laplanche à Michel Foucault qui lui demandait de caractériser la psychanalyse : « La psychanalyse s'interdit de contourner, par la voie du réel, le discours ». Réponse orale de Jean Laplanche lors de sa soutenance de thèse.

21. Aurai-je la franchise d'avouer qu'en saisissant sur mon clavier le mot « fiabilité » je

prononçai à mi-voix le mot « viabilité » ? Y aurait-il donc des souvenirs éprouvés dans le secret de l'âme à ce point si mortifères que leur émergence est « intuitive » par le sujet comme une menace pour sa vie ?

22. Croire pouvoir ou vouloir faire délibérément l'économie ou l'impasse du fantasme se paye généralement d'une addition extrêmement majorée.

23. La question reste cependant entière du processus psychologique qui s'initie et se répète à son tour chez la victime de harcèlement. Nous n'avancerons pas sur le terrain de la victimologie et sur l'hypothèse de l'appel au harcèlement ou de la complicité, non que cela ne présente pas d'intérêt à être exploré, mais seulement parce que cela ne constitue pas le thème central de notre propos.

24. Hemingway Ernest, *Mort dans l'après-midi*, Gallimard, puis Folio, n° 251.

25. Un ensemble flou, dirions-nous en langage mathématique.

26. Le but du mot est parfois de ne pas décrire, voire d'escamoter description et explication. L'abus de la nomination peut conduire à confondre catégorisation des phénomènes et compréhension des processus : l'usage déviant de la typologie caractérologique dans les années 1950, puis de la typologie de Jung, pour classer des conduites sous des modes d'être prétendument originaires, témoignent fortement du risque encouru. La même difficulté de classification se retrouve dans la volonté sociale de distinguer harcèlement sexuel et harcèlement moral : la distinction opérée par le législateur, dans une sorte d'historicité, entre le harcèlement moral et le harcèlement sexuel s'auto-explique au plan conscient collectif par le fait que le « harcèlement sexuel » est dans nos textes législatifs et réglementaires un petit peu comme « le plus ancien dans le grade le plus élevé ». La distinction est opérée quant aux modalités et surtout aux finalités visées. Pour le harcèlement sexuel, « le but est d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers », alors que pour le harcèlement moral, les agissements « ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ».

27. Pour reprendre quasiment à la lettre la formulation de Jung dans sa lettre du 28 juin 1956.

28. *Sortie de secours, Prévention du suicide des adolescents*, film de Marie Desmeuzes, réalisé en 1994 avec le concours de la Direction des Lycées et Collèges, Bureau de la vie de l'élève, de l'action sociale et de la santé scolaire et la Direction de l'Information et des Technologies Nouvelles du Ministère de l'Éducation Nationale. Vidéocassette VHS SECAM COULEUR - Durée : 53 minutes.

29. Laplanche J. et Pontalis J.-B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F., 1967, p. 130, article ÉLABORATION PSYCHIQUE.

30. Ce que Jean-Paul Sartre rappelle avec pertinence en 1964 dans un entretien qui précède l'édition enregistrée de *Huis Clos* : « Ce que j'ai voulu indiquer, c'est précisément que beaucoup de gens sont encroûtés dans une série d'habitudes, de coutumes, qu'ils ont sur eux des jugements dont ils souffrent mais qu'ils ne cherchent même pas à changer. Et que ces gens-là sont comme morts, en ce sens qu'ils ne peuvent pas briser le cadre de leurs soucis, de leurs préoccupations et de leurs coutumes et qu'ils restent ainsi victimes souvent des jugements que l'on a portés sur eux. » *Huis Clos*, réédition CD à Voix Haute, Gallimard-Emen, 2004.

31. Thème repris avec entrain par Jean-Jacques Goldman dans sa chanson *Il changeait la vie*.

32. *Job*, traduction par Louis Segond, *La Bible, L'Ancien et le Nouveau Testament*, Société Biblique Française, 1968, reproduction du texte de la Bible Segond, à Parallèles, parue en 1910.